

# LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE est une aventure collective

Le développement de la mobilité électrique à grande échelle est fortement lié aux dynamiques territoriales locales. Dans ce cadre, ***Dominique Lagarde, directeur du programme mobilité électrique d'Enedis***, nous parle davantage du positionnement de son entreprise comme un acteur clé de cette évolution.



**Dominique Lagarde (85)**

**Depuis quelques années, Enedis accompagne le développement de la mobilité électrique en France. Dites-nous en plus sur ce positionnement.**

Enedis est un acteur engagé dans la mobilité électrique depuis plus de 10 ans. Concrètement, nous avons été pionniers dans la conversion de notre flotte en véhicules électriques et nous sommes aujourd'hui doté de la 2<sup>e</sup> plus grande flotte électrique avec près de 3000 véhicules en France.

Dans un contexte socio-économique et politique favorable au développement de la mobilité électrique et, forts de nos retours d'expérience, nous avons décidé il y a trois ans, de positionner Enedis, principal gestionnaire du réseau de distribution, comme un acteur clé, une valeur ajoutée, pour accompagner ce développement. Pour cela, nous avons développé les coopérations

institutionnelles et industrielles afin de coconstruire les solutions, les produits et le référentiel de la mobilité électrique à grande échelle et pour tous types de mobilité : transports individuels, transports publics, transports logistiques et industriels, sur l'eau, sur route, et même dans l'air.

Cette volonté a été concrétisée avec la publication en novembre 2019 du rapport « Enedis partenaire de la mobilité électrique » (Enedis.fr) qui renseigne et confirme que le réseau de distribution saura intégrer la mobilité électrique et que des solutions de recharge adaptées à chaque type d'usage sont disponibles.

**Quelles sont les principales tendances que vous avez repérées autour de la mobilité électrique ?**

La mobilité électrique concerne l'ensemble des mobilités. Elle est déjà une réalité pour les trains, les tramways et le métro, elle s'étend à un rythme industriel aux bus et aux moyens de déplacements individuels. Les marchés des cars, des camionnettes, et camions vont également se développer. De plus en plus, les ports comme Marseille, Toulon et Royan, s'équipent de points de charge adaptés pour que les bateaux puissent recharger leurs batteries lorsqu'ils sont à quai.

**En parallèle, la mobilité est liée au développement des territoires. Comment appréhendez-vous cet axe ?**

Historiquement, nous avons un lien très fort avec les collectivités territoriales. Cette relation s'explique par le fait que nous sommes concessionnaires du réseau public de distribution. Au-delà de cette relation contractuelle, nous sommes implantés dans les territoires et en proximité avec les élus locaux.

Que ce soit dans les métropoles ou les zones rurales, les collectivités n'hésitent pas à s'appuyer sur notre expertise réseau pour investir leur nouveau rôle d'autorité organisatrice de la mobilité (prévu par la loi d'orientation des mobilités). Enedis se positionne ainsi comme un partenaire des territoires qui co-construit et anticipe les évolutions. Elle contribue aux projets idéalement dès leur phase d'émergence et de conception, pour que la mobilité électrique puisse se déployer dans les meilleures conditions en lien avec le réseau de distribution. Notre contribution à une panoplie de projets en France, notre besoin d'anticiper le devenir du réseau, nous permettent de développer de nouvelles compétences et de renforcer notre valeur ajoutée auprès des partenaires, autour par exemple de la gestion des données, ou de la capacité à prévoir l'évolution des usages. C'est l'objet du service public augmenté du projet industriel et humain d'Enedis.

**Quels sont les enjeux auxquels vous faites face dans ce cadre ?**

En tant que partenaire des territoires, et comme prévu par la loi d'orientation des mobilités de 2019 (LOM), Enedis contribuera à l'élaboration des schémas directeurs des infrastructures de recharge des véhicules électriques. Il s'agit de travailler au coté de l'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) et de l'autorité en charge de la compétence infrastructures de recharge de véhicule électrique. L'une et l'autre pouvant quelquefois être des entités différentes, notre mission de facilitateur, d'interface, en est d'autant plus utile.

Il est aussi important de garder une vue d'ensemble sur les 180 projets que nous développons tout en respectant les spécificités de chacun d'entre eux. Par exemple, à Charleville nous accompagnons

Ardenne métropole dans la création et l'optimisation d'un réseau d'autopartage.

À Vichy nous avons participé dès l'amont du projet à l'électrification de deux lignes de bus. Pour le grand port de Marseille nous avons été un partenaire déterminant dans l'installation de bornes de recharge afin que les ferries puissent se connecter à quai et éteindre leur moteur thermique. Une belle victoire en termes de transition écologique. Enfin, le plan de relance automobile lancé par le gouvernement en juin 2020 a décidé l'accélération de l'installation de points de charge accessibles au public et a fixé l'objectif de 100 000 points de recharge ouverts au public avant la fin de l'année 2021. Enedis réalisera les raccordements nécessaires.

### **Vous développez également des partenariats avec le monde industriel ?**

La mobilité électrique est une impulsion donnée par les citoyens, les élus, ainsi que les industriels. Cette dynamique nous implique davantage et nous conduit à adopter une démarche proactive et anticipative afin d'être à la hauteur des attentes spécifiques de cet écosystème. Concrètement, nous avons noué de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'industrie automobile, notamment avec la PFA (plateforme automobile). Nous avons également signé des accords avec Renault et Peugeot pour les accompagner dans l'appréhension des enjeux du réseau de distribution, les aider à mieux cerner leurs ambitions en matière de développement des ventes et des services. Avec Tesla et Volkswagen, nous les aidons dans leurs projets de points publics de recharge.

Nous sommes également dans une logique de synergie avec les acteurs du monde de l'habitat sous toutes ses formes : les fédérations de syndicats, les associations de copropriétaires, les promoteurs immobiliers, les responsables de l'habitat social, etc. Nous faisons bénéficier de notre expertise tous ces acteurs afin de les aider à répondre aux spécificités fonctionnelles de l'installation de bornes de recharge dans les parkings et bien réussir le déploiement de la mobilité électrique à très grande échelle.

### **L'ambition est d'avoir un million de véhicules électriques ou hybrides rechargeables en France avant la fin de 2022. Comment contribuez-vous à cet objectif ?**

Avant la crise de la Covid-19, il y avait 300 000 véhicules électriques ou hybrides rechargeables en circulation. Les ventes continuent d'augmenter ces derniers mois malgré la crise économique.



Notre contribution vise à ce qu'une solution de charge soit disponible pour chaque utilisateur quelle que soit sa situation. Prenons un exemple, celui de l'utilisateur qui ne dispose pas de parking privé. Sur une initiative de la mairie de Saint-Étienne, nous avons co-construit avec l'opérateur un service de bornes à la demande. À partir d'une plateforme dédiée, un habitant de la ville peut vérifier s'il existe une borne publique à proximité de son lieu d'habitation. Le cas échéant, il peut faire une demande sur cette plateforme pour qu'une borne soit installée près de chez lui. Elle est généralement mise en place dans un délai de 3 mois et dans un périmètre de 150 mètres de son domicile.

### **Pour conclure, quelles sont vos perspectives ?**

Notre ambition est de poursuivre l'industrialisation et la mise en place de l'infrastructure pour soutenir le développement de la mobilité électrique à grande échelle, et les services de pilotage associés. En parallèle, nous continuons à tester de nouvelles solutions et à appréhender les enjeux technologiques relatifs aux types de charge et aux tests techniques à réaliser.

Ces évolutions impliquent également la prise en compte des enjeux humains, tels que les habitudes des consommateurs et la façon dont la mobilité va évoluer dans les différents territoires urbains et ruraux. ×

Propos recueillis en juin 2020

## **EN BREF**

- *Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire*
- *413 352 immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables depuis 2010 (octobre)*
- *80 000 immatriculations de véhicules électriques particuliers en 2020 (octobre)*
- *1 million de véhicules électriques et hybrides rechargeables prévus pour 2022*
- *1 point de charge disponible pour 8 véhicules électriques en France*
- *Près de 15 % des voitures Enedis déjà électriques en 2020*